INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM Convertibles Global 10-40 est un compartiment de la SICAV UBAM Convertibles

Classe : AHC CHF (Capitalisation) FR0011914829

Cette Sicav est gérée par la société de gestion

Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S. appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA

Objectifs et politique d'investissement

UBAM Convertibles Global 10-40 cherche à faire bénéficier l'investisseur du couple rendement / risque particulier des obligations convertibles internationales. Les obligations convertibles ont un profil rendement / risque asymétrique : toute chose égale par ailleurs, pour une variation donnée des actions sous-jacentes, la participation à la hausse de ces actions sous-jacentes est plus importante que la participation à la baisse, en contrepartie, une obligation convertible a communément un rendement inférieur à celui d'une obligation classique émise par le même émetteur. Pour la gestion de l'exposition globale aux actions et au risque de taux d'intérêt, ainsi qu'aux risques de crédit et de change, le compartiment peut utiliser des instruments dérivés ("futures", options, swaps, CDS), en couverture et/ou en exposition, sans rechercher de surexposition.

A titre d'information, la performance du compartiment pourra être comparée à la performance de l'indice Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) (Ticker UCBIFX14), coupons et/ou dividendes réinvestis. Le compartiment consiste en un portefeuille activement géré de manière discrétionnaire et largement diversifié, constitué principalement de titres dont la valeur est exprimée en Euros. La valeur du compartiment est calculée et exprimée en Euros.

Le risque de change du portefeuille du compartiment sera couvert systématiquement, la couverture pourra intégrer les risques de change indirects (cas d'un titre libellé dans une devise et dont le risque sous-jacent est dans une autre devise). L'objectif de la couverture est d'avoir une exposition directe résiduelle inférieure à 10% de l'actif net.

Pour toutes les catégories d'actions libellées dans une autre devise que l'euro, les risques de change de la devise de la catégorie d'action par rapport à la devise de référence du compartiment feront systématiquement l'objet de transactions de couverture.

Afin d'atteindre ses objectifs, le compartiment investit à hauteur de deux tiers minimum de son actif net dans des obligations convertibles et/ou titres assimilés, de toute notation ou non notées selon les analyses du gérant, et de toutes zones géographiques y compris de pays émergents dans la limite de 50% maximum de l'actif net du compartiment. Ainsi le compartiment pourra être exposé à des titres « High Yield » dits « spéculatifs ». Par ailleurs et nonobstant ce qui est écrit précédemment, le compartiment pourra investir dans tous titres faisant partie de l'indice cité en référence.

Les obligations non convertibles ou assimilées (BMTN, EMTN, TCN) non Investment Grade représenteront maximum 20% de l'actif net du compartiment.
Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 50% de son actif net aux marchés actions avec une exposition cible comprise entre 10% et 40% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment sera comprise entre 0 et 6.

Les investisseurs dans le compartiment peuvent demander le remboursement de leurs actions chaque jour de bourse ouvré à Paris avant 12 heures (à l'exception des jours fériés légaux en France et aux Etats-Unis).

ACTIONS C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables.

Recommandation : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille.

Ceci s'explique par des investissements en obligations convertibles principalement sur le marché mondial.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital investi initialement n'est pas garanti.
Risque(s) important(s) pour le compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie, par exemple dans le cadre d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré, la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de liquidité : Ce risque correspond à la difficulté potentielle de céder des actifs faute d'une profondeur suffisante du marché. Il peut se matérialiser en cas de forte augmentation de l'aversion pour le risque, ou en cas de désorganisation des marchés.

Risque de crédit : Le compartiment peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur. Ce risque peut affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit. La réalisation du risque pourrait amener la valeur liquidative du compartiment à baisser.

Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : Le Fonds est exposé au risque lié à l'utilisation de produits dérivés, notamment en raison de la possibilité pour le Fonds de se couvrir ou de s'exposer aux différents marchés par le biais de contrats à terme. L'utilisation des instruments dérivés peut en conséquence augmenter ou réduire la sensibilité du Fonds aux mouvements de marché que ceux-ci soient à la baisse ou à la hausse.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%*
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par la catégorie d'actions sur une année	
Frais courants	1.18%

Frais prélevés par la catégorie d'actions dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos fin décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*2% maximum, entièrement rétrocédés à des tiers, 5% maximum en cas de souscription au nominatif pur.

Pour plus d'information sur les frais de la catégorie d'actions, veuillez vous reporter au passage intitulé « Frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse www.ubpamfrance.com.

Performances passées

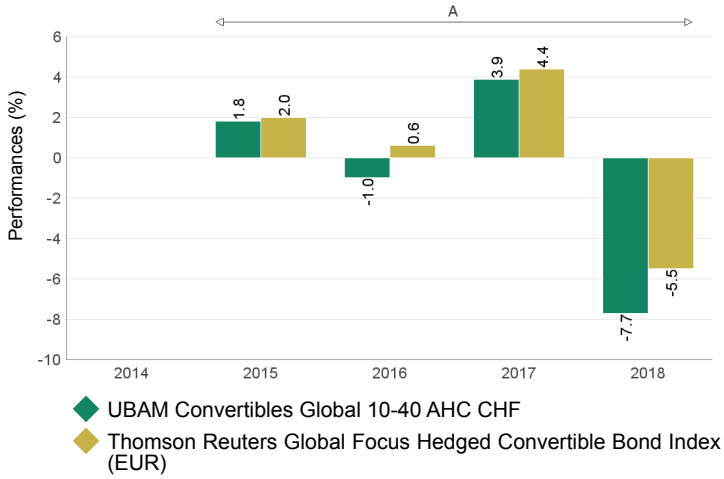

A: Au 01/07/2015, UBAM Convertibles 10-40 Opportunités change de dénomination et devient UBAM Convertibles Global 10-40 et l'indicateur de référence anciennement 25% Stoxx Europe 50 et 75% Citigroup Eurobig BBB devient l'indice Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) coupons et/ou dividendes réinvestis.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.

Date de création du compartiment : 09/10/2014
Date de création de l'action : 09/10/2014

Devise de référence : CHF

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

La Sicav est divisée en compartiments multiples, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.Le compartiment propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.Les demandes de passage d'une catégorie d'actions à une autre donneront systématiquement lieu à un rachat et à une souscription selon le calendrier de valorisation applicable à chaque catégorie d'actions, le cas échéant.Les ordres sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France.

Le représentant et service de paiement en Suisse est Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, CH-1211 Genève 1. Le prospectus, les documents intitulés « informations clés pour l'investisseur », les statuts et les rapports annuel et semestriel de la Sicav sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France et sur son site internet : www.ubpamfrance.com.Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les actions de la Sicav ne doivent être ni offertes ni vendues ni transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions). Par ailleurs, elles ne sont pas accessibles à une US Person. En application des règles RQFII, les souscriptions effectuées par des ressortissants de République Populaire de Chine ne sont pas autorisées dans le compartiment. La responsabilité de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav.

Les informations relatives à la politique de rémunération de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.ubpamfrance.com. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social de la Sicav.

La Sicav est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). UBP Asset Management (France) est le nom commercial de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., une société de gestion agréée par la France sous le n°GP98041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2019.